

J'ai de plus l'honneur de proposer que la présente Note, dont les versions française et anglaise font également foi, et le Mémoire d'entente ci-annexé, s'il agréé à votre Gouvernement, ainsi que votre Note en réponse marquant l'agrément de votre Gouvernement, constituent entre nos deux Gouvernements un accord qui entrera en vigueur à la date de votre Note.

Dès son entrée en vigueur, cet Accord modifiera et complètera l'Accord régissant les péages sur la Voie maritime du Saint-Laurent, établi par l'Échange de Notes du 9 mars 1959, tel qu'antérieurement modifié.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, l'assurance de ma très haute considération.

*l'Ambassadeur,*  
**ALLAN GOTLIEB**

L'honorable George Shultz,  
Secrétaire d'État,  
Washington.

1986	1985	1984	1983
Lake Ontario to or from Lake Erie (Welland Canal)	Montreal to or from Lake Ontario	Montreal to or from Lake Ontario	Montreal to or from Lake Ontario

1. For each of the Sectors, a composite toll shall be levied on all vessels...  
 (1) a charge to be levied on gross registered tonnage...  
 ton, according to national registry...  
 vessel, applicable whether the vessel is wholly or partially laden...  
 or partially laden, or is in ballast. (All vessels...  
 shall have an option to calculate gross registered tonnage...  
 total tonnage according to prescribed...  
 for measurement in either Canada or...  
 (United States).  
 300